

# Évaluation de la politique cycliste de Chastre

## 1 Le tableau

Point évalué	Situation	Politique menée	Commentaire - explication	Gains rapides
1 Planification et vision	☹	☺	Très timide début en consultant le PICM de 2004 en CCSR– aucune réflexion vélo globale	Concevoir et publier un réseau cycliste à Chastre sur carte et en déduire les aménagements utiles
2 Itinéraires intracommunaux (3.3.1)	☹	☹	sentier du bois aménagé en 2012 ce qui impliquait une nette amélioration – descente dangereuse du sentier du marais à signaler	Fléchage – balisage Mettre un obstacle physique au milieu des chemins remembrement (respect réservé modes actifs et usage agricole)
3 Itinéraires intercommunaux (3.3.2)	☹	☺	Réflexions en cours sur les points-nœuds avec la province	Fléchage – balisage
4 Ralentir le trafic (3.1.1)	☹	☺☺☺	Engagement dynamique au niveau des radars préventifs et suivi via mesures. Aménagements de bacs de fleurs à plusieurs endroits <b>BRAVO !!</b>	Bac de fleurs laissant un passage au cycliste (changer orientation du bac)
5 Sécuriser RN273 (3.1.2)	☹	☺	Avancée très très modeste, PC bidirectionnelle prévue entre St Géry et Croix de St Géry sans réflexion globale. L'avis de Gracq n'a été entendu qu'après approbation des plans.	Adresser demande à la DGO1 pour supprimer PC bidirectionnelle Rue Gaston Delvaux Investiguer la possibilité de piste cyclable suggérée de largeur suffisante ou chaussée à voie centrale banalisée
6 Rendre les routes communales cyclables (3.1.3)	☹	☺	Projet existe pour la rue des XV Bonniers	Aménager piste cyclable suggérée de largeur suffisante ou chaussée à voie centrale banalisée par ex rue des XV bonniers, rue de Corsal,... à plus long terme piste cyclable séparée

7 Rendre le Parcours du cycliste court (SUL, impasse débouchante...) (3.1.4)	☹	☹	Aucune avancée. Certains SUL ont été aménagés dans le passé.	Impasse débouchante (F45b) sentier du Marais, rue de la Brasserie, rue des montagnes, Baty de Noirmont, sentier de la Baye, rue de la fontaine St-Géry
8 Stationnement vélos (3.2)	☹	☹	Toutes les écoles ont été munies de parkings vélo corrects	Anneaux de fixation à la maison communale
9 Formation (3.4)	☹	☹	Pérennisation du brevet (bien), mais manque de réflexion sur comment faire en sorte que les enfants utilisent effectivement le vélo	Sensibilisation des parents lors de la remise de bulletin via diffusion de DVD IBSR.
10 Sensibilisation par l'exemple	☹	☹	Aucune avancée, peu de membres du collège se déplacent à vélo	Se rendre à la maison communale à vélo
11 Sensibilisation – manifestation	☹	☹	Aucune organisation d'envergure n'a été organisée. La commune a préféré ne pas collaborer à une balade expliquant aux personnes arrivant dans la commune comment se déplacer autrement qu'en voiture	Co-organiser une balade pour nouveaux arrivants
12 Sensibilisation – Communication	☹	☹	Le bien vivre à Chastre prête de l'attention à la mobilité	Publier et promouvoir la carte du réseau cyclable
13 Concertation	☹	☹	L'avis du Gracq n'a pas été demandé pour l'aménagement de la PC entre la croix de St Géry et St Géry malgré la proposition de la mise à disposition du savoir-faire du Gracq à plusieurs reprises	Concertation avec Gracq ou Commission de sécurité routière pour tout aménagement
14 Monitoring	☹	☹	Aucune avancée, mais pas encore prioritaire, excepté pour l'évaluation du brevet	

Le tableau synthétise :

1. le point évalué. Ce point correspond très souvent à un point se trouvant dans le [memorandum](#) du Gracq Chastre, téléchargeable sur son site
2. la situation pour les cyclistes
3. les politiques menées depuis la dernière évaluation cyclable en 2012 pour améliorer la situation des cyclistes
4. commentaire, explication sur l'évaluation
5. comment la commune pourrait réaliser un gain rapide sur ce point

## 2 Conclusions

Le tableau nous apprend que

- La situation n'est pas encore au beau fixe pour les cyclistes aujourd'hui.
- Mais que certains efforts ont été entrepris les 2 dernières années pour améliorer cette situation.
  - L'effort le plus important a été entrepris au niveau du ralentissement du trafic. Les premiers radars préventifs ont été installés dans la commune. **Le Gracq félicite la commune pour ces efforts au niveau du ralentissement du trafic** et espère en voir les résultats.
  - Des réflexions sur des itinéraires cyclables sont en cours grâce au soutien de la province
- Il y a quelques points où des efforts sont nécessaires en priorité :
  - Réfléchir sur et planifier un réseau cohérent d'itinéraires cyclables reliant les principaux pôles de la commune et des communes avoisinantes, les éditer sur une carte, les sécuriser là où nécessaire et les baliser
- Il y a quelques points où des gains rapides sont possibles :
  - Parking à la maison communale (anneau)
  - Organiser une vraie concertation avec le Gracq Chastre. Le Gracq Chastre a été fortement déçu que son avis n'ait pas été demandé lors de la conception du projet de PC à St Géry.

## Le Gracq invite donc la commune à

- *Mettre en place une réflexion globale sur un réseau cyclable à Chastre*
- *Réaliser ce réseau en imprimant ce réseau sur la carte communale, en sécurisant les endroits les plus dangereux et en balisant le réseau*
- *Continuer sa politique de ralentissement de trafic*

Malgré le fait que les conditions pour les cyclistes peuvent encore s'améliorer, le Gracq Chastre tient à rappeler que **se déplacer à vélo est parfaitement possible et agréable à Chastre**. La densité du trafic sur une bonne partie du réseau est faible et souvent des itinéraires évitant les axes principaux existent. Un certain nombre d'itinéraires est disponible sur notre site.

## 2 Contact

[www.gracq.org](http://www.gracq.org)

[chastre@gracq.org](mailto:chastre@gracq.org)

Fabrice Dehoux : 0474 68 17 17

